

Direction Santé Environnement et politique Une
Seule Santé (DSEUSS) - Direction déléguée Sud
(33-40-47-64) - Unité de Gironde

Destinataires

MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE ARES

MONSIEUR LE DIRECTEUR - SUEZ EAU FRANCE

MONSIEUR LE DIRECTEUR - COBAN ATLANTIQUE

MADAME - C.T.M.R SAINT AUGUSTIN

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux d'alimentation humaine de :

Unité de Gestion : COBAN : ARES

Prélèvement	00271652	Commune	ARES
Unité de gestion	0010 COBAN : ARES	Prélevé le :	mercredi 13 août 2025 à 11h30
Installation	UDI 000374 ARES	par :	LDA 33 GUIARD
Point de surveillance	P 0000000041 BOURG	Type visite	D1
Localisation exacte	OFFICE DE TOURISME - SALLE DE REUNION -		

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Aspect (qualitatif) Odeur (qualitatif) Saveur (qualitatif) Température de l'eau Chlore libre Chlore total	Rien à signaler Rien à signaler Rien à signaler 27,8 °C 0,03 mg(Cl2)/L 0,04 mg(Cl2)/L		25	Valeur hors références

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL D'ANALYSES LDA33, PESSAC 3306			
Type de l'analyse : D1	Code SISE de l'analyse : 00274879	Référence laboratoire : KG8/D1/06645/1	

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES				
Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	0 UFC/mL			
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	0 UFC/mL			
Bactéries coliformes	0 UFC/(100mL)		0	
Entérocoques	0 UFC/(100mL)	0		
Escherichia coli /100ml - MF	0 UFC/(100mL)	0		
CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES				
Coloration	<2,5 mg(Pt)/L		15	
Turbidité néphélométrique	0,32 NFU		2	
EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE				
pH	8,2 unité pH		de 6,5 à 9	
MINERALISATION				
Conductivité à 25°C	336 µS/cm		de 200 à 1100	
PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES				
Ammonium d'origine naturelle	<0,01 mg/L		0,5	
FER ET MANGANESE				
Fer total	76 µg/L		200	
CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL				
Température de mesure du pH	20,7 °C			

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00271652)

Eau d'alimentation conforme aux limites de qualité des eaux destinées à la consommation humaine pour l'ensemble des paramètres mesurés et ne satisfaisant pas à la référence de qualité concernant le paramètre température de l'eau.

Signé à Bordeaux, le 23 septembre 2025

L'ingénieur d'études sanitaires



SABINE GIRAUD